

Réf: Dossier N° : 56333

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SEAHD PRO »**

**Siège social : ABIDJAN - KOUASSI FANNY Lot 421, magasin 2-
Pharmacie Fanny, 11 BP 1960 ABJ 11**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29 Oct. 2018 reçus par Me SINZA EZAN ANTOINE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 31 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SEAHD PRO » .

Objet: Prestation de services divers, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution, l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - KOUASSI FANNY Lot 421, magasin 2-
Pharmacie Fanny, 11 BP 1960 ABJ 11**

GERANT: Madame DIA HAWA.

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28467 du 05/11/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26000 du 05/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

